



TROUPES DE COMPÉTITION – 2019/2020

Chers parents,

Il nous fait plaisir aujourd'hui de vous informer que votre enfant fera officiellement partie de notre volet compétitif pour l'année 2019-2020

Le Studio de danse Hipnoze fêtera ses 15 ans cet automne. Nous sommes fiers d'avoir créé un environnement où les élèves se développent autant du côté physique qu'émotionnel, par le biais de nos cours et de nos valeurs.

La structure du studio a également été revue partiellement. C'est pourquoi vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires au bon déroulement des cours de votre enfant.

Nous vous invitons à le consulter et à en discuter avec votre enfant. La réussite de votre enfant nous tiens à cœur et nous sommes très heureux de l'accueillir dans ce programme.

Nous vous remercions de la confiance dont vous nous témoignez et restons à votre disposition pour toutes demandes de renseignements supplémentaires.

La direction du Studio de danse Hipnoze

HISTORIQUE DU STUDIO

HIPNOZE était, au départ, le nom d'une troupe de danse que Olenny Pelletier avait formée pour se produire dans les clubs et les événements artistiques. Plusieurs spectateurs lui demandaient si elle enseignait quelque part puisque ce serait bien de pouvoir suivre ses classes.

Un été, Olenny reçut l'offre de sous-louer un local au centre-ville de Saint-Hyacinthe pour offrir quelques cours. C'est à ce moment qu'elle décida de fonder l'école qui ne comptait au départ qu'une vingtaine d'élèves. L'école prit de l'ampleur au fil des années avec le bouche à oreille.

La fierté de notre studio, c'est son équipe. Que ce soit la direction, les employés, les professeurs, les parents... tous ensemble nous offrons un environnement agréable pour les élèves afin qu'ils puissent s'y épanouir.

Le mot d'ordre chez Hipnoze : s'exprimer, laisser son corps s'exprimer à travers la danse, guidé par des professeurs passionnés et tous expérimentés dans leur discipline.

En plus du programme sport-études offert à l'École secondaire Fadette qui ne cesse de grandir, le Studio de danse Hipnoze accueille plus de 400 élèves chaque année en ses murs, que ce soit parmi les troupes récréatives ou compétitives et ce, dès l'âge de 3 ans.

« Je suis aussi honorée de voir autant de personnes entrer dans mes murs et s'épanouir au rythme de la musique dans un studio de danse où s'unissent passion, créativité et ouverture aux autres. »

- Olenny Pelletier, directrice & propriétaire

COORDONNÉES DU STUDIO

1324, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 3H4

INFORMATIONS GÉNÉRALES & PERSONNES RESSOURCES

Par courriel : info@studiohipnoze.com
Par téléphone: 450 252-5933*

(*prenez bien note de notre nouveau numéro de téléphone)

En cas d'absence, veuillez aviser le studio par téléphone au 450 252-5933 au minimum 3 heures avant le début du cours.

RESPONSABLES DU PROGRAMME :
Tommy Prud'homme et **Sabrina Veilleux**
Par courriel : info@studiohipnoze.com
Par téléphone: 450 252-5933

Tommy & Sabrina seront épaulés par Janie (notre gérante) lors des compétitions et pour certaines communications. Toutes les communications envers le volet compétitif peuvent être faites via l'adresse courriel du studio (info@studiohipnoze.com) ou par téléphone au 450-252-5933.

Une réponse vous sera communiquer dans les 48 heures suivant la réception de votre courriel ou message vocal. Toutes communications par la page Facebook du studio, par texto ou par *messenger* (du studio ou des professeurs) sont à proscrire et ne seront pas répondues, autres les communications dans les groupes de compétition.

En tout temps, restez à l'affût des nouvelles du studio par notre page Facebook. Consultez aussi la section **DOCUMENTATION** de notre site Internet (*onglet COMPÉTITION*) où les horaires seront affichés tout au long de l'année ainsi que le calendrier de cours de votre enfant selon sa troupe.

COMPÉTITIONS VISÉES POUR 2019-2020*

- **IDANCE** (Brossard) - Du 29 avril au 4 mai 2020
- **HIT THE FLOOR** (Lévis) - Du 14 au 18 mai 2020

**À noter que ce n'est pas toutes les troupes qui participent aux compétitions. L'horaire officiel vous sera envoyé au courant de la session. Il se peut que d'autres compétitions s'ajoutent également à cette liste.*

RÈGLEMENTS – ÉLÈVES

Tous les règlements doivent être suivis à la lettre par les élèves du volet compétitif sous peine d'expulsion après 3 avertissements.

Premier avertissement : rencontre entre l'élève et les professeurs responsables

Deuxième avertissement : rencontre avec l'élève et les professeurs responsables et les parents

Troisième avertissement : expulsion du programme

1. L'inscription se fait pour une année entière. L'élève s'engage donc à suivre les cours jusqu'à la fin de l'année et avec assiduité.
2. En tout état de cause, les annulations de séances par le parent ne donnent aucun droit à remboursement partiel ou total de la participation financière annuelle. Tout abandon en cours d'année ne donne lieu à aucun remboursement.
3. Seul une absence avec un certificat médical sera considéré; celui-ci doit nous être envoyé dans le mois suivant l'arrêt faute de quoi les cotisations seront encaissées. Aucun autre cas, maladies, déménagement, chômage, etc... ne sera pris en compte. **Après trois absences non-justifiées, l'élève se verra expulser du programme, sans remboursement.**
4. **Absences du professeur :** les absences du professeur sont systématiquement signalées. Si pour des raisons indépendantes de sa volonté, le professeur ne peut assurer un cours, il tentera dans la mesure du possible de se faire remplacer par un professeur tout aussi qualifié ou de rattraper le cours. Les CVs des professeurs suppléants sont tous disponibles sur demande. Il est de la responsabilité du studio d'attirer un professeur qualifié pour le groupe de votre enfant.
5. La salle de cours doit être laissée dans un état de propreté et de rangement convenable.
6. L'accès aux vestiaires et au studio est exclusivement réservé aux élèves et aux professeurs. Afin de ne pas perturber le déroulement du cours, les parents doivent rester à l'écart des cours.
7. Les élèves doivent adopter une tenue vestimentaire adéquate pour la pratique de la danse. Aucun jean. Aucuns bijoux.

8. Tout membre inscrit (avec l'accord des parents pour les mineurs) accepte d'être filmé et photographié dans le cadre des activités de l'école de danse et autorise l'utilisation des photos et des enregistrements pour les besoins de celle-ci.
9. La ponctualité est de rigueur : les élèves doivent être disponibles et apte à suivre le cours 5 minutes avant le début de celui-ci.
10. L'élève doit en tout temps user de politesse lorsqu'il s'adresse aux professeurs ou à ses pairs. Le respect est primordial. Il est aussi dans le devoir de l'élève de se discipliner pour la bien séance de chacun des cours.
11. Il est interdit d'avoir un téléphone cellulaire en classe, en coulisses ou sur scène.
12. L'élève doit respecter le processus créatif de chacun de ses pairs et l'évolution de ceux-ci.
13. Toutes pratiques supplémentaires, hors-programmes, seront communiquées dans un délai de 30 jours.
14. Si les responsables du programme juge que la condition physique d'un élève n'est pas appropriée pour la suivi des cours, le parent sera automatiquement avisé. Une exemption du programme pour l'élève pourra alors être envisagée et la décision du professeur ne pourra être remis en cause sans un suivi médical pour le bien de l'élève.

Lorsqu'un élève se blesse durant un cours, le Studio de danse Hipnoze est en mesure d'exiger un suivi par un spécialiste dans les 7 jours suivants l'incident.

EN COMPÉTITION :

- L'élève ne peut quitter les lieux de la compétition sans la présence d'un parent ou d'un tuteur légal ou d'un avis signé du parent ou tuteur.
- L'élève doit demeurer avec le groupe et les responsables du programme en tout temps. Prévoir un lunch au besoin.
- Les costumes demeurent la propriété du Studio jusqu'à la fin de l'année de cours. Si bris il y a, les frais de couture ou de nettoyage seront facturés aux parents. L'élève pourra récupérer son costume à la fin de l'année. **Aucun costume ne peut être porté avant la performance de la troupe.** Prévoir des vêtements en conséquence.

RÈGLEMENTS DU PROGRAMME - PARENTS

1. Si les responsables du programme juge que le ou les parents de l'élève ne font pas preuve de respect envers le programme, leur enseignement ou eux-mêmes, l'élève pourra se voir expulser de celui-ci.
2. Tout parent d'élève du programme doivent avoir une attitude positive envers l'enseignement de leur enfant et envers la direction du Studio de danse Hipnoze.
3. En compétition, les parents **ne seront pas admis** dans les loges ou en arrière-scène. Le Studio de danse Hipnoze s'assurera d'un encadrement adéquat en tout temps. Vous pourrez vous référez au responsable du studio sur place au besoin.
4. Les costumes de compétition ne doivent pas être portés à l'extérieur. Nous comptons sur votre vigilance.
5. Chaque parent est impliqué dans le processus de réussite de son enfant. C'est pourquoi le Studio de danse Hipnoze a mis sur pied une procédure de communication en cas de besoin :

Pour toutes demandes de rendez-vous, questions, interrogations et autre, le parent pourra communiquer avec la gérante du studio, Janie Fontaine à l'adresse suivante : janiefontaine@gmail.com ou par téléphone au 450-252-5933. Une réponse dans les 24 heures vous sera donnée.

Pour toute problématique, nous vous invitons à transmettre trois solutions en lien avec cette problématique et la joindre à votre demande de rendez-vous. Aucune réponse ne sera donnée sans cette méthode.

Une rencontre avec la direction du studio et les professeurs responsable du programme se fera en derniers recours si nécessité il y a.

SERVICES ET INSTALLATIONS

Tous les élèves qui ont des cours au Studio de danse Hipnoze bénéficient des installations suivantes :

- Distributrice d'eau potable (prévoir une bouteille réutilisable bien identifiée)
- Salle de repos

COURS TECHNIQUES

Cette année, votre enfant aura des cours techniques durant sa session. Ceux-ci sont inclus dans les frais de session :

- Dancehall avec [Cherylle Shyne](#) (troupes 9ES, INVADR, NüH et Zénith)
- Popping avec [Ford](#) (troupes Cheerios, Matrix et Minimizz)

AUTORISATION EN CAS DE BLESSURE

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Si mon enfant se blesse lors d'un cours dans le cadre du programme COMPÉTITIF, j'autorise les responsables du programme à dispenser mon enfant de ses cours et à contacter les références suivantes en cas d'urgence :

Nom & Prénom :

Téléphone :

Lien avec l'élève :

Nom & Prénom :

Téléphone :

Lien avec l'élève :

Nom et prénom (*lettres moulées*)

Signature du parent

Date _____

FEUILLE RÉFÉRENCE SPÉCIALISTE EN CAS DE BLESSURE

En cas de blessure, il nous fait plaisir de vous référer des professionnels dont nous connaissons l'expertise et le travail :

CHIRO-CLINIQUE STE-ANNE – Martine Cossette
2595 Avenue Sainte-Anne bureau #205, Saint-Hyacinthe, QC J2S 5J2
450 774-0770

CLINIQUE DE PHYSIOTHERAPIE ST-THOMAS D'AQUIN
6165 Boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe, QC J2R 1G2
(450) 796-1212